

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 80063 Numéro SIREN : 411 240 989 Nom ou dénomination : ADOP ATELIER D'OPTIQUE DE PRECISION

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002943

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société		SARL ADOP			
Adresse du principal établissement		30 rue Saint-Vincent 30100 Alès			
Adresse du siège social, si différent					
Ancienne adresse en cas de changement					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Magasin d'optique	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		50 384	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
PV à long terme imposables au taux de 15%					
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%	PV à long terme imposables au taux de 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée		☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D - IMPUTATIONS					
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.					
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable	
CGA	☐	Visueur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA	ECF
Nom et adresse :					
- du Comptable :		Société SAS AE EXPERTS 23 avenue Marceau 75116 Paris			
- du Conseil :					
- du CGA ou du visueur conventionné :					
- du prestataire :					

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2021 ③	Net 31/12/2020 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	824	AG	824	
Fonds commercial (1)	AH	175 325	AI	175 325	175 325
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	98 629	AS	98 629	
Autres immobilisations corporelles	AT	314 667	AU	308 253	6 414
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	3 995	CV	3 995	3 843
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	14 547	BI	14 547	12 167
TOTAL II	IJ	607 987	BK	407 706	200 281
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	104 835	BU	9 878	94 956
Avances et acomptes sur commandes	BV	5 318	BW	5 318	127 022
Clients et comptes rattachés (3)	BX	28 729	BY	28 729	25 681
Autres créances (3)	BZ	231 478	CA	231 478	217 568
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	82 817	CG	82 817	203 581
Charges constatées d'avance (3)	CH	1 019	CI	1 019	788
TOTAL III	CJ	454 197	CK	9 878	444 318
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 062 184	IA	417 584	644 600
(1) Droit au bail	175 325	(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

		Net	31/12/2021	Net	31/12/2020
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	7 622	DA	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	332 792	332 792
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	638	
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	68 934	66 638
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	410 748	407 814
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		60 000
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		60 000
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	102 428	114 018
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	55	688
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	86 371	139 754
Dettes fiscales et sociales			DY	44 997	50 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA		
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	233 852	304 543
Écarts de conversion passif	V		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	644 600	772 357

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	133 852	203 452
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 337	

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 644 600 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 68 934 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

A COMPLETER

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A COMPLETER

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.



- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans,
- Installations industrielles 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 10 ans,
- Autres XXX ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Autres méthodes :

A COMPLETER

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de droit individuel de formation

Le total des droits acquis par les salariés présents à la date de clôture en matière de droit individuel à la formation s'élève à XXX heures.

Engagements de départ à la retraite



Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2021) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.



État des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	176 148		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	176 148		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	98 629		
- Générales, agencements et aménagements divers	266 818		
Matériel :			
- De transport	20 990		
- De bureau et informatique, mobilier	25 693		1 166
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	412 131		1 166
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	3 843		152
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 167		2 380
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	16 010		2 532
TOTAL GÉNÉRAL	604 289		3 698

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des Immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			176 148	
TOTAL			176 148	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			98 629	
- Gales, agencés et aménagt. divers			266 818	
Matériel :				
- De transport			20 990	
- De bureau et informatique, mob.			26 859	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			413 297	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			3 995	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			14 547	
TOTAL			18 542	
TOTAL GÉNÉRAL			607 987	



Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	824			824
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	824			824
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	98 629			98 629
Installations générales, agencements et aménagements divers	266 857			266 857
Matériel de transport	16 792			16 792
Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 469	1 134		24 604
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	405 748	1 134		406 882
TOTAL GÉNÉRAL	406 572	1 134		407 706

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
- Litiges	60 000		60 000	
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	60 000		60 000	

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours		9 878		9 878
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS		9 878		9 878
TOTAL GÉNÉRAL	60 000	9 878	60 000	9 878
- D'exploitation		9 878	60 000	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				



Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	14 547		14 547
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	28 729	28 729	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85	85	
Impôts sur les bénéfices	181	181	
Taxe sur la valeur ajoutée	687	687	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	159 108	159 108	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	71 418	71 418	
Charges constatées d'avance	1 019	1 019	
TOTAL	255 977	251 227	14 547
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			



Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	1 337	1 337		
- A plus d'1 an à l'origine	101 091	1 091	100 000	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	86 371	86 371		
Personnel et comptes rattachés	20 858	20 858		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 952	10 952		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 358	3 358		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 829	9 829		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	55	55		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	233 852	133 852	100 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 927			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				



Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		613
Dettes fiscales et sociales	14 878	15 844
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	14 878	16 457

Détail des charges à payer

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		612.60
408100000 Frs factures non parvenues		612.60
Dettes fiscales et sociales	14 877.53	15 844.00
428200000 Dettes prov/congés payés	11 855.83	12 705.00
438200000 Charges sociales sur congés à payer	2 472.89	2 881.00
448600000 Etat charges à payer		258.00
448630000 Formation Continue à payer	548.81	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	14 877.53	16 456.60



Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	71 503	77 955
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	71 503	77 955

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	71 502.70	77 954.65
438700000 SALAIRES 04/2021	85.15	
468700000 Produits à recevoir	71 417.55	77 954.65
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	71 502.70	77 954.65



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	1 019	788
TOTAL	1 019	788



Fonds Commercial

Libellé	Montant
Eléments achetés	
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	

Commentaire



Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice			
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)			



ADOP

*Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 30, rue Saint-Vincent 30100 Alès
411 240 989 RCS Alès*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2022

FORMALITE DE DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL

Conformément aux termes de l'article 44-1 nouveau du décret sur les sociétés commerciales, résultant du décret comptable du 29 novembre 1983, et modifié par le décret du Premier mars 1985.

Dépôt en double exemplaire relatif à l'affectation du Résultat

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT ET RESOLUTION D'AFFECTION VOTEE

" Décision numéro 2 - Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 933,86 euros de la manière suivante :

Origine :	Résultat bénéficiaire de l'exercice	68 933,86 euros	
			Soit 68 933,86 euros
Affectation :	Dotation aux Autres réserves	933,86 euros	
	Distribution à titre de dividendes	68 000,00 euros	
			Soit 68 933,86 euros

Le dividende unitaire est donc de 136,00 euros.

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice écoulé, il a été versé un acompte de 68 000,00 euros.

Il ne reste donc aucun solde de dividende à verser à l'associé unique.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les distributions faites au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

12/2020	66 000,00 euros
12/2019	63 000,00 euros
12/2018	38 000,00 euros

"

Pour copie certifiée conforme
Monsieur Arnaud MOREL-JOUDON



ADOP

*Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 30, rue Saint-Vincent 30100 Alès
411 240 989 RCS Alès*

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT DU 26 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le vingt-six juin, à 18 heures, à Alès,
La société OCAMA, Sàrl au capital de 50 000 euros,
Dont le siège social est au 32, rue Saint-Vincent 30100 Alès,
Immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro B 534 137 468,
Représentée par son gérant-associé Monsieur Arnaud MOREL-JOUDON,
Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales composant le capital social de la Société ADOP,
Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul gérant de la Société, la société OCAMA représentée par son gérant-associé Monsieur MOREL-JOUDON, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;

Décision numéro 1 – Approbation des comptes

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 68 933,86 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 1 144 euros.

En conséquence, l'associé unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.



Décision numéro 2 - Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 933,86 euros de la manière suivante :

Origine :	Résultat bénéficiaire de l'exercice	68 933,86 euros	
			Soit 68 933,86 euros
Affectation :	Dotation aux Autres réserves	933,86 euros	
	Distribution à titre de dividendes	68 000,00 euros	
			Soit 68 933,86 euros

Le dividende unitaire est donc de 136,00 euros.

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice écoulé, il a été versé un acompte de 68 000,00 euros.

Il ne reste donc aucun solde de dividende à verser à l'associé unique.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les distributions faites au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

12/2020	66 000,00 euros
12/2019	63 000,00 euros
12/2018	38 000,00 euros

Décision numéro 3 – Conventions réglementées

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Gérant et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique

OCAMA Sàrl représentée par
Monsieur Arnaud MOREL-JOUDON



ADOP

*Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 30, rue Saint-Vincent 30100 Alès
411 240 989 RCS Alès*

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

La société OCAMA représentée par son gérant-associé Monsieur MOREL-JOUDON, associé unique et Gérant de la Société ADOP, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'activité de cet exercice est résumée sur les documents joints.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les prévisions de l'exercice clôturant le 31 décembre 2022 se résument comme suit :

Chiffre d'affaires	800 000
Charges d'Exploitation	850 000
Résultat prévu avant impôts	50 000

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 933,86 euros de la manière suivante :

Origine :	Résultat bénéficiaire de l'exercice	68 933,86 euros	
			Soit 68 933,86 euros
Affectation :	Dotation aux Autres réserves	933,86 euros	
	Distribution à titre de dividendes	68 000,00 euros	
			Soit 68 933,86 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les distributions faites au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

12/2020	66 000,00 euros
12/2019	63 000,00 euros
12/2018	38 000,00 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal s'élevant à 1 144 euros.



CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Au titre de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Fait à Alès.

Le 19 mai 2022.

L'associé unique



OCAMA Sàrl représentée par
Monsieur Arnaud MOREL-JOUDON

